
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1: IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du Produit: VersaBond™-LHT RS Professional Rapid Setting Large Format Tile Mortar

Code du Produit: Non Disponible

1.2 UTILISATION RECOMMANDÉE DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS

Utilisation: Mortier

1.3 DÉTAILS DU FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom/Adresse: Custom Building Products
Five Concourse Parkway, Suite 1900
Atlanta, GA 30328

Numéro de Téléphone: 1-(800)-272-8786

1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

Numéro de Téléphone d'urgence: INFOTRAC 1-800-535-5053 (Etats-Unis et Canada)
INTERNATIONAL + 1-352-323-3500

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSEMENT DU PRODUIT CHIMIQUE CONFORMEMENT AU PARAGRAPHE (d) DE LA NORME 29 CFR 1910.1200 (OSHA HAZCOM 2012)

Corrosion cutanée	Catégorie 1C
Irritation des yeux	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1B
Toxicité ciblée sur un organe particulier—Exposition Unique	Catégorie 3
Toxicité ciblée sur un organe particulier—Exposition Répétée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A

2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE CONFORMEMENT A LA NORME OSHA HAZCOM2012

2.2a MOT INDICATEUR:
DANGER!

2.2b MENTION DE DANGER

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Provoque une irritation grave des yeux
Peut provoquer une réaction allergique de la peau
Peut provoquer l'irritation des voies respiratoires
Provoque des dommages aux poumons par inhalation prolongée ou répétée de poussière
Peut entraîner un cancer par inhalation de poussière

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

2.2c PICTOGRAMMES DE RISQUE



2.2d AVERTISSEMENTS

i. PREVENTION	Porter des gants imperméables/vêtements de protection/protection des yeux/protection respiratoire. Se laver les mains minutieusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée. Se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
ii. INTERVENTION	Si sur la peau (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et laver les avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau: consulter immédiatement un médecin. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation des yeux, consulter un médecin. En cas d'inhalation: transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position ou elle peut respirer confortablement. En cas de difficultés respiratoires: appeler un centre antipoison/un médecin. En cas d'ingestion: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas d'exposition ou si concerné: consulter un médecin.
iii. ENTREPOSAGE	Garder sous clef. Entreposer dans un espace bien ventilé. Garder le contenant bien fermé.
iv. ELIMINATION	Détruire le contenu ou le contenant selon toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

2.3 INFORMATION SUPPLEMENTAIRES

2.3a AUTRES DANGERS NON-CLASSÉS

Non Applicable

2.3b TOXICITE AIGUË INCONNUE

4.2% du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë inconnue.

Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

3.1 MELANGES

Nom d'Ingrédient	Numéro de CAS	% en poids
------------------	---------------	------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Silice Cristalline, Quartz	14808-60-7	40 – 70%*
Ciment de Portland	65997-15-1	10 – 30%*
Ciment Aluminate de Calcium	65997-16-2	7 – 13%*

*Signifie que le composant tombera dans l'une des plages spécifiées en raison de la variabilité de lot à lot et pour protéger les informations commerciales confidentielles.

Section 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
Yeux:	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.
Peau:	En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Inhalation:	Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'extérieur à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter immédiatement un médecin en cas de malaise.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin ou un avis médical.

4.2 LES PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

VOIES D'EXPOSITION	DESCRIPTION
Yeux:	Provoque des irritations graves des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Peau:	Provoque de graves brûlures de la peau. La manipulation peut provoquer un assèchement de la peau, un inconfort et une irritation. Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.
Inhalation:	Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Provoque des lésions aux organes à la suite d'une inhalation prolongée ou répétée de la poussière. Ce produit contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée ou répétée de silice cristalline respirable provenant de ce produit peut causer la silicose, une maladie pulmonaire invalidante grave et invalidante.
Ingestion:	Peut être nocif si avaler. L'ingestion peut causer malaise et / ou détresse, nausée ou vomissement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

4.3 INDICATION DE SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET DE TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Remarque pour le médecin: Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Traitements spécifiques: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 INFLAMMABILITE

Inflammabilité: Non Inflammable/Non Combustible selon les critères SIMDUT/OSHA HAZCOM2012

5.2 AGENTS D'EXTINCTION

5.2a. Agents d'extinction appropriés:
Traiter pour les matériaux environnants.

5.2b. Agents d'extinction non appropriés:
Non Disponible

5.3 DANGERS SPÉCIAUX RESULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE

5.3a. Produits de combustion:
Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone et sulfure d'hydrogène.

- 5.3b. Données sur les risques d'explosion:**
- i. **Sensibilité au choc mécanique:**
Non Disponible
 - ii. **Sensibilité aux décharges statiques:**
Non Disponible

5.4 ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS ET LE PERSONNEL CONTRE LES INCENDIES

Demeurer avec le vent dans le dos. Porter un équipement de protection complète incluant la protection respiratoire (SCBA).

Section 6: MESURES CONTRE LES DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 PRECAUTIONS PERSONNELLES, EQUIPEMENTS DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Porter les vêtements de protection recommandés dans la Section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2 METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Méthodes de confinement: Ramasser tout produit utilisable. Ramasser les plus gros morceaux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

et ensuite les disposer dans un conteneur approprié. Ne pas déverser dans les égouts ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Porter un équipement de protection individuel approprié.

Méthodes de nettoyage:

Aspirer ou balayer tout produit et disposer dans un conteneur approprié. Disposer des matériaux non désirables selon les normes locales, régionales, nationales et internationales.

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRECAUTIONS POUR LA MANIPULATION SÉCURITAIRE

Manipulation:

Utiliser dans des endroits bien ventilés. Porter des gants imperméables aux produits chimiques et des lunettes de protection. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques sauf si recommandé par le fabricant. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Ne pas avaler.

Conseils généraux d'hygiène:

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle et porter la protection individuelle recommandée. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, boire et fumer.

7.2 CONDITIONS POUR ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE, INCLUANT TOUTE INCOMPATIBILITÉ

Entreposage:

Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à température ambiante et garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Garder au sec jusqu'à l'utilisation.

Section 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

Directives d'exposition:

Limites d'exposition au travail		
Ingrédient	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Silice Cristalline, Quartz	0.05 mg/m ³	0.025 mg/m ³ (Resp.)
Ciment de Portland	5 mg/m ³ (Resp.) 15 mg/m ³ (Totale)	10 mg/m ³ (Resp.)
Ciment Aluminate de Calcium	5 mg/m ³ (Resp.) 15 mg/m ³ (Totale)	10 mg/m ³ (Resp.)

8.2 CONTRÔLES D'EXPOSITION

Contrôles d'ingénierie:

Utiliser une ventilation / aération adéquate pour maintenir l'exposition (poussières en suspension, fumée, vapeur, etc.) en dessous des limites permises.

8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

8.3a. Equipement de protection individuelle:

- i. **Protection des yeux et du visage:** Porter des lunettes de protection contre les poussières et les éclaboussures (correctement ajustées), ainsi qu'une protection faciale (écran facial)
- ii. **Protection de la peau:**
 1. **Protection des mains:** Porter des gants imperméables, comme nitrile.
 2. **Protection du corps:** Porter des vêtements de protection appropriés.
- iii. **Protection des voies respiratoires:** Un NIOSH approuvé respirateur ou le visage de filtrage pièce, comme N95, est recommandé dans les zones mal ventilées ou lorsque les limites d'exposition admissibles peut être dépassée. Les respirateurs doivent être choisis et utilisés selon les directives d'un professionnel de la santé et de la sécurité formé en la matière, conformément aux exigences de la norme OSHA (29 CFS 1910.134) en matière de respirateurs et de la norme ANSI (Z88.2) en matière de protection respiratoire.
- iv. **Mesures générales de santé et de sécurité:** A manipuler selon les pratiques de santé et d'hygiène industrielles établies.

Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Solide
Couleur:	Gris o Blanc
Odeur:	Caractéristique
Point de fusion / Point de congélation:	Non Disponible
Inflammabilité:	Non Inflammable/Non Combustible
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosion:	Non Disponible
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosion:	Non Disponible
Point d'éclair:	>212°F (>100°C)
La température d'auto-inflammation:	Non Disponible
Température de décomposition:	Non Disponible
pH:	11.5 – 13.0 (Humide)
Viscosité cinématique:	Non Disponible
Solubilité:	Légèrement Soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique):	Non Disponible
La pression de vapeur:	Non Disponible
Densité/Densité relative:	2.0 – 3.0 g/mL
Densité de vapeur relative:	Non Disponible
Caractéristiques des particules:	Non Disponible
Teneur en COV:	0 g/L

Section 10: STABILITE AND REACTIVITE

10.1. REACTIVITE

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. STABILITE CHIMIQUE

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Conserver au sec.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. CONDITIONS A EVITER

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES

Acides forts et Oxydants forts.

10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

La décomposition peut produire des oxydes de carbone et du sulfure d'hydrogène.

Section 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. VOIES D'EXPOSITION PROBABLES:

Contact avec la peau, absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation et ingestion

11.2. SYMPTOMES LIES AUX CARACTERISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES/TOXICOLOGIQUES

Yeux: Provoque des irritations graves des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Peau: Provoque de graves brûlures de la peau. La manipulation peut provoquer un assèchement de la peau, un inconfort et une irritation. Peut provoquer une sensibilisation par contact avec la peau.

Inhalation: Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Provoque des lésions aux organes à la suite d'une inhalation prolongée ou répétée de la poussière. Ce produit contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée ou répétée de silice cristalline respirable provenant de ce produit peut causer la silicose, une maladie pulmonaire invalidante grave et invalidante.

Ingestion: Peut être nocif si avaler. L'ingestion peut causer malaise et / ou détresse, nausée ou vomissement.

Toxicité Aiguë (ATE _{mix} = 6,270 mg/kg)		
Ingrédient	CL50	DL50
Silice Cristalline, Quartz	Non Disponible	Orale: >10,000 mg/kg, rat
Ciment de Portland	Non Disponible	Orale: >5,000 mg/kg, rat
Ciment Aluminat de Calcium	Non Disponible	Orale: >2,000 mg/kg, rat

Cancérogénicité	
Ingrédients	Produits chimiques inscrits comme agents cancérogènes ou potentiellement cancérogènes (NTP,IARC,OSHA,ACGIH,CP65)
Silice Cristalline, Quartz	N-2, I-1, O-1, ACGIH-A2, CP65
Ciment de Portland	ACGIH-A4

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ciment Aluminate de Calcium	Non Listé
-----------------------------	-----------

11.3. EFFETS DIFFERES ET EFFETS IMMEDIATS ET CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION A COURT ET A LONG TERME

A COURT TERME	
Corrosion/Irritation cutanée:	Provoque de graves brûlures de la peau
Domage/Irritation grave oculaire:	Provoque des irritations graves des yeux
Sensibilisation des voies respiratoires:	Non Classés
Sensibilisation de la peau:	Peut provoquer une réaction allergique de la peau
Exposition unique--STOT:	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
Danger d'aspiration:	Non Classés
A LONG TERME	
Cancérogénicité:	Peut entraîner un cancer par inhalation de poussière
Mutagénicité des cellules germinales:	Non Classés
Toxicité pour la reproduction:	Non Classés
Exposition Répétée--STOT:	Provoque des dommages aux poumons par inhalation prolongée ou répétée de poussière
Effets Antagonistes/Synergiques	Non Classés

Section 12: INFORMATION ECOLOGIQUE

12.1. ECOTOXICITE

Peut entrainer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ou dans les cours d'eau

Ingrédient	Ecotoxicité	
	EC50/NOEC-48 Heures	LC50/NOEC-96 Heures
Silice Cristalline, Quartz	Non Disponible	Non Disponible
Ciment de Portland	Non Disponible	Non Disponible
Ciment Aluminate de Calcium	Non Disponible	Non Disponible

12.2. PERSISTANCE ET DEGRABILITE

Non Disponible

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Non Disponible

12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Non Disponible

12.5. AUTRES EFFETS NEFASTES

Non Disponible

Section 13: ELIMINATION

13.1. METHODE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS

Eliminer produit et contenant dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales

13.2. AUTRES METHODES D'ELIMINATION RECOMMANDEES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Non Disponible

Section 14: INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT

DOT (Etats-Unis)	TMD (CANADA)	IATA
NUMERO ONU:	NUMERO ONU:	NUMERO ONU:
Non Réglementé	Non Réglementé	Non Réglementé
DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:	DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:	DESIGNATION OFFICIELLE ONU DE TRANSPORT:
Non Réglementé	Non Réglementé	Non Réglementé
CLASSE DE RISQUE POUR LE TRANSPORT (ES):	CLASSE DE RISQUE DE TRANSPORT (ES)	CLASSE DE RISQUE DE TRANSPORT (ES)
Non Réglementé	Non Réglementé	Non Réglementé
GROUP D'EMBALLAGE (S'IL Y A):	GROUPE D'EMBALLAGE (S'IL Y A):	GROUPE D'EMBALLAGE (S'IL Y A):
Non Réglementé	Non Réglementé	Non Réglementé

En résumé: Produit non réglementé selon DOT/TMD et autres règlements de transport.

14.1. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Non Disponible

14.2. TRANSPORT EN VRAC CONFORMEMENT A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET DU CODE IBC

Non Disponible

14.3. PRECAUTIONS SPECIALES POUR L'UTILISATEUR

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Section 15: INFORMATION REGLEMENTAIRE

15.1. REGLEMENTATION CONCERNANT LA SECURITE, LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT / MESURES LEGISLATIVES SPECIFIQUES POUR LE PRODUIT CHIMIQUE

Canada: Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité comprend toutes les informations requises du Règlement sur les produits dangereux.

Etats-Unis: Fiche de données de sécurité préparée conformément à la norme sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (CFR29 1910.1200) HazCom 2012

15.2. INFORMATION FEDERALE POUR ETATS-UNIS:

INGREDIENTS	SARA TITRE III			
	SECTION 302 (EHS) TPQ (LBS)	SECTION 304 EHS RQ (LBS)	CERCLA RQ (LBS)	SECTION 313 (TRI)
Silice Cristalline, Quartz	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ciment de Portland	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé
Ciment Aluminate de Calcium	Non Listé	Non Listé	Non Listé	Non Listé

15.3. LOIES DU DROIT DE SAVOIR POUR LES ETATS-UNIS

Proposition 65 de la Californie:	 AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris silice cristalline, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et composés de chrome hexavalent identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov .
Listes du "Droit de Savoir" pour autres états des Etats-Unis:	Silice, Quartz: CAS#14808-60-7 Ciment de Portland: CAS#65997-15-1 Carbonate de Calcium: CAS#1317-65-3 Ciment Aluminate de Calcium: CAS#65997-16-2 Sulfate de Calcium, Anhydre: CAS#7778-18-9 Carbonate de Lithium: CAS#544-13-2

15.4. INVENTAIRES MONDIAUX

Ingrédient	Etats-Unis TSCA	Canada LIS/LES
Silice Cristalline, Quartz	Oui	LIS
Ciment de Portland	Oui	LIS
Ciment Aluminate de Calcium	Oui	LIS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

15.5. CLASSEMENT NFPA ET HMIS:

DANGER POUR LA SANTÉ

4 EXTRÊME: très toxique, peut être mortel en cas d'ingestion ou d'inhalation.

3 GRAVE: toxique, un effort ou de protection complet et un appareil de respiration doivent être portés.

2 MODÉRÉ: en approchant, irritations et un risque local doivent être portés.

1 FAIBLE: un appareil de respiration peut être porté.

0 MINIME: aucune précaution nécessaire.

DANGER D'INFLAMMABILITÉ

4 EXTRÊME: gaz ou liquide extrêmement inflammable. Point d'éclair en dessous de 73°F (22.8°C).

3 GRAVE: inflammable. Point d'éclair 73°F à 100°F (22.8 à 37.8°C).

2 MODÉRÉ: combustible. Nécessite une étincelle modérée pour s'enflammer. Point d'éclair en dessous de 200°F (93.3°C).

1 FAIBLE: peu combustible. Nécessite une forte étincelle pour s'enflammer.

0 MINIME: ne brûle pas dans des conditions normales.

RISQUE SPÉCIFIQUE

Oxydant
Acide
Alcalin
Corrosif
Ne pas utiliser d'eau
Radiation

RISQUE D'INSTABILITÉ

4 EXTRÊME: explosif à température ambiante.

3 GRAVE: peut exploser si choqué ou chauffé sous confinement dans un récipient fermé.

2 MODÉRÉ: instable. Peut réagir avec l'eau.

1 FAIBLE: peut réagir si chauffé ou mélangé avec d'autres.

0 MINIME: normalement stable. Ne réagit pas avec l'eau.

NFPA

HMIS

2 SANTÉ	INDICE DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	
0 INFLAMMABILITÉ	A	G
0 RÉACTIVITÉ	B	H
E PROTECTION INDIVIDUELLE	C	I
	D	J
	E	K
	F	X ★

★ Demandez à votre superviseur pour obtenir des instructions particulières de manipulation

Indice De Danger

4	Danger Sévère
3	Danger Sérieux
2	Danger Modéré
1	Danger Faible

15.6. AGENCE DE SOURCE DES CLASSEMENTS CANCÉROGENES:

CP65	Proposition 65 de la Californie
OSHA (O)	Occupational Safety and Health Administration (OSHA – Direction Générale de la Sécurité et de la Santé du Travail)
ACGIH (G)	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) - A1 – Agent cancérigène pour les humains – Confirmé - A2 – Agent cancérigène pour les humains - Soupçonné - A3 – Agent cancérigène pour les animaux - A4 – Ne peut pas être classé comme cancérigène pour les humains - A5 – N'est pas soupçonné comme cancérigène pour les humains

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CIRC (I)	Centre International de Recherche sur le Cancer • 1 – L'agent (mélange) est cancérogène pour les humains • 2A – L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour les humains: il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire. • 2B – L'agent (mélange) est probablement cancérogène pour les humains; il existe peu de preuves de cancérogénicité chez l'humain en l'absence de preuves suffisantes de cancérogénicité chez les animaux de laboratoire. • 3 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'humain • 4 – L'agent (mélange, circonstance d'exposition) n'est probablement pas cancérogène pour l'humain.
NTP (N)	National Toxicology Program (Programme national de toxicologie) • 1 – Connus pour être cancérogène • 2 – Raisonnablement anticipé d'être cancérogène

Section 16: RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Date de Préparation: 27 Juillet 2026**Version:** 1.0**Date de Révision:** Non Applicable

Clause de non-responsabilité: Nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par une exposition à la silice contenue dans nos produits.

Préparé par: Custom Building Products
Téléphone: (800)-272-8786
www.custombuildingproducts.com

Fin de la Fiche de Données de Sécurité